
CARTE BLANCHE

La dimension européenne dans la formation des professeurs de français

Budapest, 15-16 avril 1999

Il est plus clair que jamais, depuis la chute du mur de Berlin, l'effondrement du bloc communiste en Europe centrale et orientale, l'entrée de la Hongrie, de la République Tchèque et de la Pologne dans l'OTAN, et bientôt ensuite, avant d'autres, dans l'Union européenne, que l'Europe ne peut plus « se contenter » d'affermir les fondements de son assise occidentale. Il lui faut, dans une situation inédite et inouïe de mondialisation de la politique, de l'économie et de la communication, assumer une responsabilité, nouvelle bien qu'historiquement traditionnelle : se reconstituer comme entité de référence de la civilisation humaine et jouer un rôle majeur dans l'histoire de l'humanité. Cette Europe de la civilisation va, géographiquement, de l'Oural à l'Atlantique, même si, politiquement, elle se reconstruit depuis quelque 50 ans, libre et créatrice, de l'Atlantique à l'Oural.

Cette mission de re-Constitution, dans le sens politique et juridique du mot, qui passe par le solide établissement et l'élargissement progressif de l'Union européenne, est absolument indispensable et donc d'une urgence que seule la prudence et le souci de la durée peuvent modérer, mais, quelque décisive que soit la dimension politique de la re-Constitution européenne, elle ne saurait être limitée à ses seuls aspects économiques, politiques et sociaux. Bien plus, elle ne peut avoir quelque chance d'aboutir et de durer que si l'Europe en voie d'institutionnalisation trouve pour se fonder des mentalités prêtes à l'accueillir, désireuses de s'y reconnaître, disposées à y adhérer profondément. Et pour cela, il faut que chacun individuellement et tous collectivement puissent trouver dans la culture européenne, envisagée dans sa totalité et sa diversité, une richesse qui tout à la fois affermisse l'enracinement de chaque langue et de chaque culture dans son autonomie et la promeuve, pour l'Europe et par elle, au rang d'universalité où le patrimoine culturel européen entend s'ouvrir au profit du monde entier.

Parmi les moyens majeurs qui entrent en jeu dans la formation des consciences individuelles et collectives, il paraît clair que figure, toujours au premier plan, l'enseignement, quelles qu'en soient les formes, les méthodes ou les médiations. Parmi les moyens de pénétration les plus profonds des cultures qui constituent l'unité européenne apparaît en première place la connaissance des littératures, soit par la maîtrise d'une ou de plusieurs langues étrangères, soit par la traduction. En effet, véhicules et matériaux fondateurs de chaque identité autant que bouillonnement en constante effervescence du fond commun de la culture européenne – de sa

conscience civique, de sa tradition humaniste et de progrès social – les littératures européennes sont le ressort permanent de l'intelligence critique et de l'art de vivre qui font de l'Europe une civilisation de référence pour le monde. Et s'il en est ainsi c'est que, de toutes les manifestations du patrimoine culturel d'une civilisation, les littératures en sont la récapitulation la plus explicite.

Le *Patrimoine littéraire européen*, que j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter aujourd'hui, réalise, pour l'Europe et pour la langue française, un essai de synthèse en ce sens. Il a la prétention – excessive mais nécessaire, nécessité d'excès qui invite à la modestie – d'être un ouvrage de référence pour ce bagage de référence qu'est l'Europe littéraire. Il était donc indiqué, dans le cadre d'un colloque qui a pour propos « La dimension européenne dans la formation des professeurs de français », colloque qui, de surcroît, se tient en Hongrie, au centre géographique de l'Europe, aujourd'hui poste avancé du devenir de l'Union européenne, que l'on évoque cette tentative de synthèse réalisée dans une des grandes langues littéraires européennes et qui, dans la mesure même où elle entend rendre compte de toutes les littératures européennes en les traduisant dans cette seule langue, pourrait constituer un exemple de ce qui pourrait se faire dans chaque langue européenne afin d'introduire précisément cette dimension européenne dans la formation des professeurs de langue et, par conséquent, dans la formation des élèves et, plus largement, dans la constitution de la conscience collective de l'Europe.

Quand les quinze volumes en plus de 13 000 pages du *Patrimoine littéraire européen* seront achevés – ont paru à l'heure actuelle les dix tomes en onze volumes que j'ai apportés en consultation –, j'espère que cet ouvrage sera devenu, du moins pour les responsables de l'enseignement universitaire et secondaire du français en Europe, une des références et un des incitants de la découverte interculturelle et qu'il pourra susciter chez tous ceux qui aiment et étudient la langue, la culture et la littérature françaises la conscience que le français, notamment par sa littérature, actualise encore, notamment par ce mouvement de récapitulation commune, cette dimension européenne dans la conscience culturelle.

Dans cet espoir, je m'en vais donc vous présenter brièvement ce *Patrimoine littéraire européen*, la recherche qui l'a préparé et continue de l'édifier, les motifs qui l'animent, le public qu'il entend rencontrer.

Mon exposé sera en trois temps : je parlerai d'abord 1/ du *propos général de l'ouvrage* ; j'expliquerai ensuite 2/ sa *pratique*, sa *structure* et son *fonctionnement* ; je traiterai enfin 3/ de quelques aspects de ses *enjeux scientifiques et politiques*.

1/ D'abord, donc, le *propos général*.

Patrimoine littéraire européen se définit – c'est son sous-titre – comme une *Anthologie en langue française*. Voilà six mots-clés qui doivent permettre d'identifier l'ouvrage.

Première détermination : l'Europe. Ce n'est pas seulement l'Europe occidentale. C'est toute l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural, c'est-à-dire l'Europe géographique. Mais la géographie ne suffit pas à définir la cohérence européenne. Il y faut la dimension de l'histoire et, pour ne rien

manquer des aspects de la diversité et de l'unité européenne, il faut remonter dans le temps aussi loin que possible, aux origines, non à toutes les origines mais à celles qui constituent les composantes fondamentales, les références constantes, les lignes directrices de ce qu'il convient d'appeler alors, non plus un continent, mais une civilisation en devenir. Dans l'ordre littéraire où se donne à rencontrer l'Europe, il est clair que le concert des langues est tout à fait déterminant et que les langues sont le troisième critère de base, après la géographie et l'histoire, pour définir l'Europe. Le *Patrimoine littéraire européen* accueille donc, *a priori*, l'ensemble des littératures de l'ensemble des langues pratiquées en Europe.

Le deuxième des six mots-clés, c'est littérature. Dans *Patrimoine littéraire européen*, le concept a été pris dans l'étendue de son sens large : « ce qui s'est imposé à la mémoire par l'écrit, et à la conscience par la valeur ». C'est pourquoi on y trouvera, à côté des œuvres strictement et classiquement littéraires, des textes fondateurs de la civilisation européenne qui appartiennent aux domaines religieux, philosophique, juridique, économique, politique ou scientifique, c'est-à-dire médical, astronomique, mathématique, physique, chimique, etc. Mais, dans ces domaines plus encore que dans les domaines proprement littéraires, afin de réduire l'immensité du champ à couvrir, deux critères ont été appliqués : la pertinence et la représentativité, qu'elles soient intellectuelles, historiques ou esthétiques. Cela s'est fait sans illusion d'objectivité, mais en cherchant à pondérer l'arbitraire par la confrontation entre pertinence et représentativité synchroniques et diachroniques. C'est ainsi, par exemple, que pour faire droit aux nécessités de la synchronie, apparaissent quelquefois des œuvres « mineures » indispensables à l'existence d'une esthétique d'époque ; c'est ainsi aussi, pour faire droit aux cohérences diachroniques, que des présences ou des absences de « grands noms » s'expliquent par des arbitrages consentis entre l'« universalité comparable » d'œuvres « immortelles » et la « nécessité » de mentionner certaines œuvres « universelles » déterminantes en même temps pour le « sens » d'une histoire nationale ou locale.

Le troisième mot-clé, patrimoine, entend souligner qu'il ne s'agit pas d'un inventaire après décès ni de l'héritage d'une rente culturelle, mais d'un ensemble de réalités vivantes dont il s'agit de concentrer les énergies pour permettre à l'Europe de savoir la civilisation humaniste qu'elle est et d'apporter à la culture mondiale qui s'ouvre avec le troisième millénaire, avec le meilleur des valeurs européennes, l'expérience millénaire de son discernement, de sa liberté, de sa rigueur et de son imagination créatrice.

Le quatrième mot-clé, anthologie, est là pour dire, outre l'effet de canonisation textuelle qu'il peut induire, toutes les diversités textuelles et la mine d'informations que l'ouvrage recèle et pour signifier au public, singulièrement aux enseignants et aux étudiants, la fécondité d'un manuel encyclopédique et d'un florilège fonctionnant selon la logique de l'hypertexte. Cela signifie immédiatement, par parenthèse, qu'une fois le support papier achevé, *Patrimoine littéraire européen* sera mis sur CD-ROM avec un logiciel de pilotage en hypertexte et qu'il pourra ainsi alimenter l'enseignement à distance et la pédagogie par multimédias.

Le cinquième mot-clé, langue au singulier, montre le parti qui a été pris. J'ai pensé, comme tout le monde, que l'idéal serait une anthologie multilingue, et j'ai constaté, comme tout le monde, que son public est utopique et que son propos ne saurait être qu'élitiste, jusqu'au snobisme. Une anthologie vraiment européenne m'a paru préférable en une seule langue, même si l'on y perd l'évidence de l'irréductible altérité de l'autre, parce que c'est encore le meilleur moyen d'acquérir, par une perception familière ou, à tout le moins, médiatisée, l'expérience de différences multiples.

Français est le sixième et dernier mot-clé, et non le moindre. Si *Patrimoine littéraire européen* est en français, c'est, évidemment, parce que c'est ma langue et que « charité bien ordonnée commence par soi-même ». C'est également parce que le français est une langue européenne de grande diffusion et une des grandes langues du monde. Mais c'est aussi – les traductions d'époques diverses publiées dans *Patrimoine littéraire européen* le montrent – parce que la culture française, depuis le moyen âge, a constamment été soucieuse et de sa propre universalité et – ceci expliquant cela, ou l'inverse – de sa capacité à connaître et à assimiler pour sa propre gouverne ce que les cultures concurrentes entendaient proposer sur le marché de la civilisation.

2/ Après ce bref aperçu du propos général de *Patrimoine littéraire européen*, je voudrais, dans un second temps, m'attacher à expliquer la *pratique de l'ouvrage*, sa *structure* et son *fonctionnement* et, à partir de là, indiquer ses ressources.

Patrimoine littéraire européen est *structuré* en 12 tomes et 15 volumes. Les trois premiers sont consacrés aux fondations de l'édifice littéraire européen, traditions juive et chrétienne, héritages grec et latin, racines celtiques et germaniques, car on ne peut comprendre le patrimoine européen sans ces déterminations constantes. Pour illustrer la tradition juive, il a paru essentiel d'en donner aussi des témoignages post-chrétiens ; pour illustrer la tradition chrétienne, il a semblé utile d'en donner aussi des sources orientales ; pour prendre conscience des racines celtiques et germaniques, il était nécessaire d'en cueillir les fleurs jusque dans la seconde moitié du moyen âge. C'est pourquoi, à la suite de la Bible, on trouve les grands auteurs et les grands recueils de textes juifs de l'antiquité et du Moyen Âge ; à la suite des textes évangéliques et des pères de l'Église grecs et latins, des textes syriaques et arméniens ; et c'est pourquoi, sans méconnaître le dépôt originel contenu dans les littératures anglo-saxonne et allemande, on a fait la part du lion, du côté germanique, à l'ancienne littérature islandaise et, du côté celtique, à la littérature en vieil-irlandais.

Dans ces trois premiers tomes, la matière est structurée par traditions, héritages, racines ou sources et, au sein de ces cohérences, les textes sont présentés dans l'ordre chronologique.

Le quatrième tome, qui porte sur le Moyen Âge de l'Oural à l'Atlantique est, étant donné l'abondance de la matière, divisé en deux volumes, l'un regroupant les littératures d'Europe centrale et orientale, l'autre celles d'Europe occidentale. La structuration, ici, cherche à répondre, avec un maximum de clarté pour l'utilisateur d'aujourd'hui, aux réalités médiévales, où les concepts politiques, nationaux, régionaux ou linguistiques n'ont ni le statut ni

l'homogénéité moderne. C'est ainsi que le volume 4a s'ouvre sur 400 pages intitulées *Byzance*, pour voir ensuite s'ouvrir des sections *Arménie, Géorgie, Russie, etc.*, et que le volume 4b commence par une section *Latinité* pour voir ensuite défiler, après une section *Sciences et Lettres*, les sections *France, Italie, Catalogne, Espagne, Portugal, Allemagne, Norvège, etc.* Au sein de ces divisions géographiques ou linguistiques, comme au sein de la section thématique de *Sciences et Lettres*, l'ordre chronologique est toujours respecté.

Il faudra attendre le cinquième tome pour voir disparaître tout principe de structuration autre que chronologique. Ce n'est, en effet, qu'à partir du XIV^e siècle que la réalité géographique, historique et politique de l'Europe acquiert une cohérence suffisante pour que l'on puisse considérer comme pertinente la présentation, selon le seul ordre chronologique, des auteurs et des œuvres européens, toutes langues et toutes régions confondues. C'est alors seulement que cette civilisation en devenir prend irréversiblement les marques de son unité. Je signale tout de suite que pour éviter tout désordre dû à l'absence de sections géographiques ou linguistiques, la table des matières de l'ouvrage est complétée, à partir du volume 5, par une Table des langues qui regroupe, chronologiquement, les auteurs selon les langues qu'ils écrivaient et par une Table des genres et des sujets.

Après les deux volumes du tome 4, consacrés au Moyen Âge, viennent donc trois tomes consacrés à la *Renaissance*, que nous faisons commencer avec la naissance de Pétrarque, en 1304, et que nous clôturons avec la mort de Shakespeare et de Cervantès, en 1616.

Trois autres tomes, toujours organisés selon le seul ordre chronologique et donc dans une logique de cohérence directement européenne, traitent ensuite du *Triomphe de l'esprit moderne*, de 1616 à 1832.

Les deux derniers tomes conduisent alors, de 1832 à 1922, *Vers un nouvel ordre littéraire international*. Nous travaillons pour le moment au tome 11, divisé, pour des raisons d'abondance de matière, en deux volumes, 11a et 11b : ils sortiront de presse en septembre prochain. Ce sont des raisons évidentes de recul et de pondération qui nous ont fait nous arrêter en 1922.

Voilà pour la structuration de l'ouvrage. Venons-en à présent à son *fonctionnement* et à ses *ressources*, dont chacun pourra mesurer les développements, notamment didactiques.

Patrimoine littéraire européen est une anthologie, mais c'est aussi, pour une part, une encyclopédie, puisque chaque auteur ou œuvre anonyme fait l'objet d'une notice, parfois copieuse, rédigée à neuf par un spécialiste. À cette introduction – vie, œuvres, spécificités des textes – s'ajoute une bibliographie destinée à conduire le chercheur ou le curieux vers l'exploration ou l'approfondissement. Viennent alors les extraits. Chacun est muni d'un titre, de sa localisation dans l'œuvre dont il est issu, d'un argument de contextualisation, de présentation ou d'appréciation et de notes d'éclaircissement. Et il est suivi de la référence bibliographique précise de sa source. Pour les textes traduits, figurent, immédiatement au-dessous du titre de l'œuvre, le nom du traducteur et la date de la traduction citée. Afin de sentir la patine du temps qui touche la langue, les textes sont reproduits dans leur graphie d'époque, et, régulièrement, un même texte est donné dans des traductions différentes, afin de faire sentir les relativités historiques, scientifiques et esthétiques de la réception des textes. Enfin, pour permettre au

lecteur de situer la traduction dans son contexte, un *Répertoire des traducteurs*, situé à la fin de chaque volume, consacre à chaque traducteur cité dans l'anthologie une notice biobibliographique. À la fin de chaque volume, trois index, des auteurs, des œuvres et des traducteurs permettent de systématiser une navigation dans les rubriques.

Le dernier volume de *Patrimoine littéraire européen* regroupera les notices sur les traducteurs dans un *Dictionnaire général des traducteurs* et ajoutera aux index déjà mentionnés, pour lors généraux, une Table générale des langues et une Table générale des genres et des sujets, préalable à un index thématique général.

Comme on peut facilement l'imaginer, pareil ouvrage contient de nombreuses ressources comparatives et thématiques et peut fournir aux professeurs du supérieur et du secondaire comme aux étudiants de lettres classiques et modernes des idées et des éléments matériels de recherche et d'enseignement. Il peut évidemment et *a fortiori* fournir à tous les enseignants du secondaire une abondante matière d'enseignement, en français, des littératures européennes d'un point de vue européen, de l'Atlantique à l'Oural et des origines au XX^e siècle.

3/ Venons-en, à présent, pour finir, au dernier point de cet exposé, qui permettra d'indiquer l'esprit qui en anime l'ouvrage et d'en évoquer les *enjeux scientifiques et politiques*.

La recherche *scientifique* et l'ouvrage sont collectifs : cela s'impose, évidemment, pour un travail de pareille ampleur. Mais la collectivité de mes quelque 400 collaborateurs, tous collègues des universités d'Europe et d'Amérique, résulte d'adhésions individuelles. Si bon nombre d'entre eux sont de langue française, beaucoup sont directement recrutés dans les différentes langues et régions d'Europe, de telle sorte que les points de vue sur les hiérarchies de pertinence et de représentativité puissent être confrontés. Cette confrontation a souvent conduit à traduire pour la première fois, et les traductions inédites, données en primeur, sont nombreuses dans *Patrimoine littéraire européen*.

Scientifiquement donc, l'ouvrage publié reflète l'origine de la recherche, typiquement universitaire.

Sur le plan épistémologique et méthodologique, il est utile de souligner qu'en tant qu'anthologie-encyclopédie, *Patrimoine littéraire européen* refuse le divorce entre l'histoire littéraire et l'analyse textuelle. En organisant sa matière d'un point de vue directement européen, il refuse aussi de considérer l'histoire nationale comme fondement, cadre et référence exclusifs voire même principaux de la culture et de la littérature et envisage pour elles un autre fondement et un autre cadre de civilisation et d'histoire générale, l'Europe, devenus premiers à l'ère de la mondialisation.

Politiquement, bien que ne bénéficiant d'aucun soutien d'aucune institution européenne – et cela peut-être en raison du choix d'indépendance scientifique que je viens de mentionner –, *Patrimoine littéraire européen* entend évidemment enraciner et promouvoir l'idée d'une Europe de la culture. Cet ouvrage procure en effet, avec une ampleur sans précédent, les moyens d'une révolution des mentalités que la conscience moderne requiert depuis plusieurs décennies, et dont

ce colloque est un signe. Cette révolution des mentalités consiste à opérer un double mouvement.

Premier mouvement : en donnant toutes les littératures, y compris la française, dans un ensemble qui se révèle, textes en main, réellement homogène, *Patrimoine littéraire européen* appelle une dissociation mentale de la conscience linguistique et de la conscience culturelle, en soulignant la relativité du concept national et de ses composantes, même dans l'ordre des valeurs littéraires, souvent considérées comme citadelle des irréductibilités ; en rappelant qu'il existe une universalité potentielle de chaque langue, illustrée en l'occurrence par le génie de la traduction, ce mouvement invite à situer le dialogue des différences et des ressemblances au plan du sens et à activer, dans le large spectre de l'émotion esthétique, l'ouverture à l'altérité de l'autre médiatisée dans le même.

Le second mouvement est en quelque sorte l'antithèse du premier. Grâce à la confrontation, en français, de textes originellement français et de textes traduits, grâce aussi au fait que textes français et traductions françaises sont donnés dans divers états historiques et graphiques de la langue, grâce enfin au fait que plusieurs traductions françaises du même texte sont quelquefois confrontées, *Patrimoine littéraire européen* en vient à souligner que l'unité et l'universalité de la langue – matériau de référence majeure de la conscience culturelle et fondement du nationalisme littéraire – n'a de constance, et de consistance même, que relative, et que cette relativité ne se maintient et ne donne les apparences d'une potentielle universalité qu'autant qu'elle demeure constamment disposée à investir en elle, par la traduction, l'altérité de l'autre en tant qu'autre.

J'espère que la synthèse résultant de ce double mouvement se traduira par une conviction nouvelle chez les enseignants de langue et de littérature françaises et qu'ils seront convaincus que l'enseignement, en français, de toute la littérature européenne peut devenir, grâce à une anthologie unilingue de toute l'Europe, en même temps que le ferment d'une meilleure intégration européenne, le fondement d'une connaissance approfondie de la langue et de la littérature françaises.

JEAN-CLAUDE POLET

Namur/Louvain-la-Neuve